Agriculture and Agri-Food Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Making Progress in Global Agricultural Trade

A *Further* Update on the WTO Agriculture Negotiations

Canada

www.agr.gc.ca

104-00233/

Making Progress in Global Agricultural Trade

A *Further* Update on the WTO Agriculture Negotiations

For additional copies of this publication, please contact:

Publications Section
Agriculture and Agri-Food Canada
Sir John Carling Building
930 Carling Avenue
Ottawa ON K1A 0C5

Tel.: (613) 759-6626
Fax: (613) 759-6783
E-mail: **publications@agr.gc.ca**

This publication is also available electronically on the World Wide Web at the following address:
http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/english/consultations/infodocII.htm

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2003

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: **copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**

Cat. No. A22-261/2003E
ISBN 0-662-34432-4
2199E

Aussi offert en français sous le titre *Progresser dans le commerce mondial de produits agricoles : . point supplémentaire sur les négociations de l'OMC en agriculture*

30% post-consumer content

Foreword

As part of the Government of Canada's commitment to inform interested Canadians of developments in the World Trade Organization (WTO) agriculture negotiations, Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) previously prepared a comprehensive information document entitled *Making Progress in Global Agricultural Trade: An Update on the WTO Agriculture Negotiations.* That Update was widely circulated to the full range of agri-food stakeholders during the fall of 2002 and was made available to Canadians on AAFC's Agri-Food Trade Policy Web site (**www.agr.gc.ca/itpd-dpci/english/consultations/infodoc.htm**).

This update supplements *Making Progress in Global Agricultural Trade* by providing current information on what is happening in the WTO agriculture negotiations. Please refer to the first update document for a glossary of trade policy terms and for a more detailed description of Canada's negotiating objectives, the objectives of other key countries, and the key agricultural results of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) Uruguay Round of multilateral trade negotiations.

Table of Contents

Foreword / 3

Section 1 — Introduction /7

Section 2 — Status of the WTO Agriculture Negotiations / 9

- **Recalling the Doha Mandate for the Agriculture Negotiations** / 9
- **Recent Developments** / 9
- **Looking Ahead to Cancun** / 10
- **Agriculture and the Doha Development Agenda** / 11
- **Canada's Objectives for the Agriculture Negotiations** / 12
- **The Dynamics in the Agriculture Negotiations** / 13
- **Building Strategic Alliances** / 14

Section 3 — Consulting Canadians / 15

Introduction

Canadian producers and processors operate in a global marketplace — exporting $25.8 billion and importing $20.7 billion worth of agri-food products in 2002 alone. In fact, Canada is the world's third largest exporter of agri-food products, after the United States and the European Union (EU), and the fifth largest importer. In 2001, approximately 50% of primary production was exported either as bulk or as value-added goods. Canada's largest agri-food trading partners are the United States, Japan, the European Union, Mexico, China and Brazil. For more information on Canada's agri-food exports and imports, visit **http://atn-riae.agr.ca/stats/stats-e.htm**.

Given our share of global agri-food trade, Canada has a significant interest in ensuring that the international rules governing agricultural trade are fair. Our producers and processors need a level international playing field on which they can compete. They also need a rules-based global trading system to ensure that multilaterally agreed rules, and not power politics, shape the environment in which they do business.

The World Trade Organization (WTO) agriculture negotiations offer Canada the best opportunity to make real gains for our agri-food sector. That is why Canada is pressing so hard to achieve significant agricultural trade reform in these negotiations. In particular, the negotiations provide Canada with the opportunity to seek better rules and further commitments that would effectively discipline the trading practices of some of our major trading partners, including the United States and European Union. Canada is working strategically with a wide range of countries, including developing countries, to advance our interests on all these issues.

Maximizing the Benefits of the Agricultural Policy Framework

Canada's new Agricultural Policy Framework (APF) is aimed at making Canada the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible production. It has been designed to provide our agri-food sector with the tools it needs to prosper domestically and internationally, in the context of rapid advances in technology, changing consumer demands, and an increasingly complex and competitive global market place.

Enhancing market access opportunities is critical to the successful implementation of the APF. In short, the gains that the APF offers to Canada's agri-food sector cannot be fully realized until our producers and processors are offered improved market access opportunities and increasingly predictable terms of trade through clearer rules and reduced levels of trade-distorting support. As federal, provincial and territorial Ministers of Agriculture recognized in their *Framework for Agricultural Policy for the 21st Century*, "further trade reform is essential to maximize the benefits of the branding of Canada in foreign markets."

Agriculture and Agri-Food Canada, in close consultation with the provinces, territories and interested stakeholders, is currently implementing an integrated international strategy to build on the gains of the APF. The four key components of the international strategy are: increasing market access opportunities for Canadians; branding Canada as the world leader in food safety, innovation and environmentally responsible production; addressing technical barriers to trade; and supporting international development.

For more information on the APF, visit **www.agr.gc.ca/cb/apf/**.

Status of the WTO Agriculture Negotiations

Recalling the Doha Mandate for the Agriculture Negotiations

The fourth WTO Ministerial Conference was held in Doha, Qatar, in November 2001. At that time, WTO Members agreed to launch a new broad-based round of multilateral trade negotiations, incorporating the ongoing negotiations on agriculture and services that began in 2000. On agriculture, WTO Members agreed to an ambitious negotiating mandate, committing themselves to "comprehensive negotiations aimed at substantial improvements in market access; reductions of, with a view to phasing out, all forms of export subsidies; and substantial reductions in trade-distorting domestic support."

WTO Members also agreed to a timetable for the agriculture negotiations, one element of which was to establish modalities by March 31, 2003. Modalities, in this context, refer to the commitments that WTO Members will undertake to reduce trade-distorting domestic support and export subsidies and to make improvements in market access.

The Doha mandate for agriculture includes a clear commitment to address the needs and concerns of developing countries, thereby making development a major theme in the negotiations. WTO Members agreed that "special and differential treatment provisions for developing countries are an integral part of all elements of the negotiations and shall be embodied in the Schedules of concessions and commitments and as appropriate in the rules and disciplines to be negotiated, so as to be operationally effective and to enable developing countries to effectively take account of their development needs, including food security and rural development." WTO Members also agreed to consider how to provide enhanced capacity building and trade-related technical assistance to developing countries.

Recent Developments

In keeping with the Doha mandate and timetable for agriculture, the Chairman of the WTO agriculture negotiations, Mr. Stuart Harbinson, released his first draft of a modalities text to WTO Members on February 12, 2003. (For the complete text, visit **www.agr.gc.ca/itpd-dpci/english/current/modalities_e.htm**.) Mr. Harbinson's draft modalities text was designed to be controversial in the hopes of stimulating meaningful negotiations between WTO Members. The draft text set out his ideas for moving the negotiations forward in the three "pillars" of the WTO Agreement on Agriculture: market access, domestic support and export competition.

WTO Members discussed the draft in late February 2003 in Geneva, following which the Chairman released a slightly revised draft in mid-March 2003. (For the revised text, visit **www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/negoti_mod2stdraft_e.htm**.) WTO Members then met in Geneva at the end of March to discuss the revised draft.

WTO Members were unable to agree on a modalities text by the Doha deadline of March 31, 2003. This was not surprising, given the large differences that remain between Members on many of the central issues in the negotiations. The most difficult issues to date have been the approach to tariff reductions and the

Canada's Views on the Chairman's Draft Modalities Texts

All Members, including Canada, raised serious concerns with the Chairman's draft modalities texts. In particular, Canada repeatedly voiced our fundamental concerns with the Chairman's proposals related to market access, exporting state-trading enterprises (STEs), and the low level of ambition on reducing trade-distorting domestic support.

On Domestic Support:

- The Chairman's proposals did not go far enough in reducing trade-distorting domestic support, particularly the high spending levels in the United States and European Union, which is a key objective for many countries, including Canada.
- Trade-distorting domestic support must be cut much more substantially so that all producers and processors from developed and developing countries alike can compete fairly, and not against the treasuries of other governments.

On Exporting STEs:

- Canada has strong, fundamental difficulties with the Chairman's proposals on exporting STEs. At Doha, WTO Ministers did not give agriculture negotiators a mandate to renegotiate the WTO rules for STEs. Furthermore, no case has been made on the need for new disciplines in this area.

On Market Access:

- The Chairman's proposals on market access do not provide flexibility on how to improve market access for sensitive products and do not provide for an equitable outcome.
- Canada is working with other countries to ensure a result that provides real and practical improvements in market access and that addresses current inequities between Members.

level of ambition on reducing trade-distorting domestic support. Canada expects that these will continue to be the most difficult issues throughout the negotiations.

The failure to establish modalities by the March 31 deadline clearly represented a setback for the agriculture negotiations. Nevertheless, all WTO Members remain committed to the negotiations and to fulfilling the mandate and overall timetable set at Doha. The Chairman has reinforced the importance of establishing modalities "as soon as possible."

Since March 31, WTO Members have been continuing their work in the agriculture negotiations toward the objectives that Ministers agreed to at Doha to see what progress can be made in narrowing differences. They have been engaging in a series of technical consultations with the Chairman in an effort to address a range of technical issues, including export credits, food aid, the creation of a new special safeguard mechanism for developing countries, the administration of tariff quotas, and issues related to the "amber box" of trade-distorting domestic support. The Chairman's consultations have also tried to address some of the more difficult "political" issues, such as the approach to reducing tariffs and trade-distorting domestic support.

Looking Ahead to Cancun

The next major milestone in the negotiations will be the fifth WTO Ministerial Conference, scheduled for September 10–14, 2003, in Cancun, Mexico. The Conference will be a key opportunity for WTO Ministers to review the progress that has been made on the Doha Development Agenda and to provide further direction to the negotiations. Canada hopes that Ministers will be able to confirm modalities, including the approaches to preparing commitments, consistent with the scope and ambition

Canada's Delegation to the Cancun Ministerial Conference

Canada's delegation to Cancun will be headed by the Honourable Pierre Pettigrew, Minister for International Trade. He will be accompanied by the Honourable Lyle Vanclief, Minister of Agriculture and Agri-Food Canada.

Planning is under way to ensure that Canadians can participate in the briefings held by the Canadian delegation through a variety of means, including webcasting, teleconferences and regularly updated Web sites. For more information on how the Government of Canada will inform Canadians of developments during the Cancun Ministerial, visit **www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/WTO-MCD-en.asp**.

of the Doha mandate for agriculture, and establish the timetable for the remainder of the negotiations.

Following the Cancun Ministerial, work will continue toward concluding the negotiations by the January 1, 2005, deadline.

Agriculture and the Doha Development Agenda

Agriculture lies at the heart of the Doha Development Agenda. It is the key issue in the Doha Development Agenda for Canada and for many other WTO Members as well. During their meeting in Cancun, Ministers will need to see that progress has been made in all areas of the negotiations to ensure progress in the overall Doha Development Agenda.

Some developing countries have indicated that they are not prepared to move in any of the other negotiating areas unless they see that developed countries are prepared to make real moves toward substantially reduced support and protection in the agriculture negotiations.

The Doha Development Agenda

At Doha, WTO Members agreed to launch a broad-based round of multilateral trade negotiations that would conclude by January 1, 2005. In addition to the agriculture and services negotiations that began in 2000, Members agreed to negotiate in five other areas:

- market access for non-agricultural products;
- rules (i.e. anti-dumping, subsidy and countervailing measures; fish subsidies; and the disciplines and procedures respecting regional trade agreements);
- establishment of a multilateral system of notification and registration of geographical indications for wines and spirits under the Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS);
- clarifications and improvements to the WTO's Dispute Settlement Understanding; and
- various issues related to trade and the environment.

WTO Ministers are also expected to make decisions on the launch of negotiations on the so-called "Singapore issues," which include competition policy, investment, transparency in government procurement, and trade facilitation.

A common theme in all the components of the Doha Development Agenda is the importance of responding to the needs of developing countries, including their ability to implement current and future trade obligations.

For more information on Canada's objectives for the Doha Development Agenda, visit **www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/2003/2-en.asp#Getting**.

Other WTO Members, such as the European Union, are linking progress in the agriculture negotiations to other areas of the Doha Development Agenda. For example, in return for concessions that it may be required to make in agriculture, the European Union is seeking substantial results in the discussions related to geographical indications and to trade and the environment.

Geographical Indications

The WTO Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS Agreement) provides for protection of geographical indications (GIs). GIs are names that link the reputation or quality of a good to a specific geographic location. For example, Fraser Valley and Niagara Peninsula are GIs of wines originating in these particular regions of Canada. Scotch Whisky is a GI for a spirit drink originating in Scotland.

At Doha, Ministers instructed TRIPS negotiators to complete the negotiation of a multilateral system of notification and registration of GIs for wines and spirits by the Cancun Ministerial Meeting. The negotiation of the registry system for wines and spirits is underway, but progress is slow. The main contentious issues are the extent of legal obligations and the financial and administrative burdens that would ensue.

Ministers also asked the TRIPS Council to consider whether the special enhanced protection provided to wines and spirits should be extended to other products, including agriculture and food products. Canada's position is that the GI protection already available in the TRIPS Agreement is adequate and there is no need to create new TRIPS obligations for products beyond wines and spirits.

Canada's Objectives for the Agriculture Negotiations

Canada's position for the WTO agriculture negotiations, announced by the Government of Canada in 1999, was developed in close consultation with the full range of agri-food stakeholders and the provinces. This position continues to serve Canada well in the negotiations.

Canada's primary objective is to level the international playing field so that our producers and processors can compete effectively and fairly with their counterparts in other countries, and not against the treasuries of foreign governments. We are seeking the complete elimination of export subsidies as quickly as possible; the elimination or substantial reduction of trade-distorting domestic support; and significant improvements in market access for all agri-food products. For Canada's negotiating position, visit **www.agr.gc.ca/cb/news/1999/n90819ae.html**.

It is clear that WTO Members have not yet truly engaged in finding pragmatic solutions to reconcile their differences, particularly in relation to agricultural market access. As Members search for creative solutions, the strength of Canada's negotiating position situates us well to promote our ideas to achieve fundamental reform and a practical outcome that meets the needs and interests of the entire Canadian agri-food industry.

The Dynamics in the Agriculture Negotiations

The domestic policies and negotiating positions of the United States, European Union and key developing countries will have a major impact on the pace and progress of the agriculture negotiations.

The United States remains committed to achieving an ambitious outcome in the negotiations. In particular, it is pressing very hard for large increases in market access. However, many other WTO Members are concerned that the United States should be prepared to go further in reducing trade-distorting domestic support. The U.S. Farm Bill sent a negative signal about the willingness of the United States to accept real disciplines on its agricultural spending.

The U.S. Farm Bill

The *Farm Security and Rural Investment Act* of 2002, more commonly known as the U.S. Farm Bill, is a massive piece of legislation that covers many aspects of U.S. farm policy. It includes increased support for grains, oilseeds and pulses; provisions on country-of-origin labeling (COL); and increased spending on conservation, the environment, innovation, nutrition and bio-energy programs.

For more information on the U.S. Farm Bill, visit **www.usda.gov/farmbill/**.

The European Union has not demonstrated a great deal of flexibility in the negotiations to date. This is in part due to its internal debate over reform of the Common Agricultural Policy (CAP). The degree of reform that can be achieved in the negotiations will remain uncertain until the European Union gives a clear signal of how it will translate its recent agreement on CAP reform into a higher level of ambition in the agriculture negotiations.

EU CAP Reform

On June 26, 2003, EU agriculture ministers reached an agreement to reform the Common Agricultural Policy (CAP). The final outcome is less ambitious than the proposals made by Agriculture Commissioner Franz Fischler in January 2003. The key elements of the new CAP include the following:

- A single farm payment for EU farmers will replace some or all of the amounts currently paid under a variety of programs. This payment, at least a portion of which is to be independent of production, will be linked to environmental, food safety, animal and plant health, and animal welfare standards. It will also be linked to the requirement to keep all farmland in good agricultural and environmental condition. A range of options is open to Member States regarding the timing of introducing the single farm payment over the next few years and the elements that are not converted;
- A revised rural development policy;
- A reduction in direct payments for larger farms to finance the new rural development policy;
- A mechanism for financial discipline to ensure that the farm budget fixed until 2013 is not exceeded; and
- Reductions in intervention prices for dairy products.

For more information on CAP reform, visit **http://europa.eu.int/comm/agriculture/mtr/index_en.htm**.

More than 100 of the current 146 WTO Members are developing countries. Consequently, they have a key role to play in determining the outcome of the negotiations. Many developing countries feel that they did not benefit from the Uruguay Round to the degree that developed countries did. As a result, one of the major themes of the Doha Development Agenda is to address their needs and concerns, and to assist them in raising levels of development.

Many developing countries are concerned about the current inequities in the global trading system and want developed countries to significantly reduce levels of trade-distorting domestic support. In their view, the high levels of domestic support and export subsidies offered by certain developed countries make it difficult for them to raise levels of development and gain access to foreign

Developing Countries

The majority of WTO Members are developing countries. While developing countries often present very different approaches and objectives on particular issues, they have adopted a united front on how some of their issues should be addressed. Many of these developing countries have been working together in informal, often fluid, groups and coalitions to achieve their interests on certain issues in the negotiations. These include, among others, the African Group, the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), the Carribean Community (CARICOM) and the Southern Cone Common Market (MERCOSUR).

markets. They also are concerned about their ability to implement existing and new WTO commitments and have been seeking enhanced special and differential (S&D) treatment provisions, including longer implementation periods and reduced reduction commitments.

Canada recognizes many of the concerns being presented by developing countries. We are working closely with developing countries to ensure the results of the negotiations effectively provide the necessary flexibility they require while at the same time making sure that any new provisions are targeted at genuine development needs. Canada is very sympathetic to those concerns being expressed by least developed countries (LDCs) because of their extreme poverty. Canada has recently opened our markets even further to imports from LDCs and we are undertaking important increases in development assistance, with a significant percentage devoted to agriculture.

Building Strategic Alliances

Canada's strength lies in our ideas and our potential to attract support for our constructive and practical approaches to leveling the international playing field. We continue to work hard at building strategic alliances with a wide range of countries that hold very different

The Cairns Group

The Cairns Group was established in 1986 by a group of small- and medium-sized agricultural exporting countries to pursue common agricultural trade objectives in the Uruguay Round. The members of the Group are: Argentina, Australia, Bolivia, Brazil, Canada, Chile, Colombia, Costa Rica, Guatemala, Indonesia, Malaysia, New Zealand, Paraguay, the Philippines, South Africa, Thailand, and Uruguay.

The Cairns Group is a significant player in the WTO agriculture negotiations. It is recognized as having significant influence and has been particularly effective in keeping the need for fundamental reform of agricultural trade at the centre of the WTO's negotiating agenda.

domestic and international interests. These strategic alliances offer Canada a good opportunity to continually work to demonstrate that our negotiating position presents a practical approach to achieving a fair and equitable outcome that benefits all Members.

Canada continues to work closely with the Cairns Group, given that Cairns Group members share a common interest in achieving improved trading conditions for the export products on which their agricultural sectors rely for growth.

Canada is also working closely with a wide range of developing countries to emphasize the importance of collectively pressing for the elimination or substantial reduction of trade-distorting domestic support, as that is very much in line with their development objectives. Developing countries need to be confident that their concerns about their place in global trade are being addressed in the agriculture negotiations. In Canada's view, the best way to do this is to ensure that developed and developing countries continue to work collectively toward achieving a substantial result in the WTO agriculture negotiations that benefits all Members of the global trading system.

Consulting Canadians

WTO Members are continuing to work toward the conclusion date of January 1, 2005, for the Doha Development Agenda. The Government of Canada is consulting Canadians on all aspects of the Agenda. AAFC is working closely with other government departments throughout this process. For more information on the consultation activities outside of agriculture, visit **www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/consult-en.asp**.

On agriculture, the Government will continue to consult the provinces as well as the full range of interested Canadians over the course of the negotiations through a variety of ways, including meetings with industry associations and provincial and industry advisory groups. The Government will continue to inform Canadians on developments in the agriculture negotiations through AAFC's Agri-Food Trade Policy Web site (**www.agr.gc.ca/itpd-dpci/indexe.html**).

Notes

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Progresser dans le commerce mondial de produits agricoles :

point *supplémentaire* sur les négociations de l'OMC en agriculture

Canada

www.agr.gc.ca

Progresser dans le commerce mondial de produits agricoles :

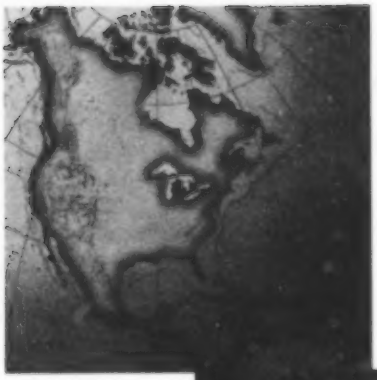

point *supplémentaire* sur les négociations de l'OMC en agriculture

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser également au :

Section des publications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Immeuble Sir John Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Téléphone : (613) 759-6626
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : **publications@agr.gc.ca**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (**http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/francais/consultations/docinfoII.htm**).

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à **copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**.

Nº de catalogue A22-261/2003F
ISBN 0-662-89265-8
2199F

Also available in English under the title *Making Progress in Global Agricultural Trade: A Further Update on the WTO Agriculture Negotiations.*

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA

Contient 30 p. 100 de contenu post-consommation

Avant-propos

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à informer les Canadiens intéressés au progrès des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) avait d'abord préparé un document d'information complet intitulé *Progresser dans le commerce mondial de produits agricoles : le point sur les négociations de l'OMC en agriculture*. Ce document a été largement distribué à tout l'éventail d'intervenants du secteur agroalimentaire au cours de l'automne 2002, et il était disponible à tous les Canadiens sur le site Internet des politiques de commerce d'AAC : (**http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/francais/consultations/docinfo.htm**).

Cette mise à jour vient compléter l'information que contient le document *Progresser dans le commerce mondial de produits agricoles* en fournissant des renseignements courants au sujet des négociations de l'OMC en agriculture. Veuillez vous référer au premier document pour obtenir un glossaire des termes relatifs aux politiques commerciales, une description plus détaillée des objectifs du Canada dans ces négociations, de même que les objectifs d'autres principaux pays et les résultats clés atteints en agriculture lors du Cycle d'Uruguay de négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGTDC).

Table des matières

Avant-propos / 3

Section 1 — Introduction /7

Section 2 — État des négociations de l'OMC en agriculture / 9

Un rappel du mandat de Doha sur les négociations en agriculture / 9

Progrès récents / 9

Vers Cancun / 10

L'agriculture et le Programme de Doha pour le développement / 11

Les objectifs poursuivis par le Canada dans le cadre des négociations en agriculture / 12

Les forces dynamiques dans les négociations en agriculture / 13

Forger des alliances stratégiques / 14

Section 3 — Consulter les Canadiens / 15

Introduction

Les agriculteurs et les transformateurs canadiens font affaire avec un marché mondial — ayant exporté pour 25,8 milliards de dollars de produits agroalimentaires et en ayant importé pour une valeur de 20,7 milliards de dollars au cours de la seule année 2002. En réalité, le Canada est le troisième pays en importance au monde en matière d'exportations de produits agroalimentaires, se situant immédiatement après les États-Unis et l'Union européenne (UE), et il occupe le cinquième rang en matière d'importations. En 2001, environ 50 % de la production primaire a été exportée soit en vrac soit à titre de produits à valeur ajoutée. Les plus importants partenaires du Canada en matière de commerce en agroalimentaire sont les États-Unis, le Japon, l'Union européenne, le Mexique, la Chine et le Brésil. Pour obtenir plus de renseignements sur les exportations et les importations de produits agroalimentaires du Canada, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : **http://atn-riae.agr.ca/stats/stats-f.htm**.

Compte tenu de son implication dans le commerce agroalimentaire mondial, le Canada a tout intérêt à s'assurer que les règles du commerce international régissant l'agriculture sont équitables. Ses producteurs et ses transformateurs ont besoin de règles du jeu équitables face à leurs concurrents. Ils ont également besoin d'un système mondial d'échanges fondé sur des règles pour s'assurer que l'environnement dans lequel ils transigent est façonné par les règles acceptées de façon multilatérale et non par la politique de la force.

Les négociations en agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) offrent au Canada la meilleure occasion de réaliser de véritables gains pour son secteur agroalimentaire. Voilà pourquoi le Canada insiste autant pour que soient réalisées d'importantes réformes en matière de commerce de produits agroalimentaires dans le cadre de ces négociations. En particulier, les négociations offrent au Canada l'occasion de réclamer de meilleures règles et des engagements supplémentaires qui instaureraient des mesures disciplinaires efficaces à l'encontre des pratiques commerciales de certains de nos principaux partenaires commerciaux, y compris les États-Unis et l'Union européenne. Le Canada travaille de manière stratégique avec un grand nombre d'autres pays, y inclus des pays en développement, afin de promouvoir ses intérêts sur toutes ces questions.

Maximiser les avantages au titre du Cadre stratégique pour l'agriculture

Le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) vise à faire du Canada le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement. Ce cadre a été élaboré afin de fournir les outils que le secteur agroalimentaire nécessite pour prospérer à l'intérieur du pays et sur le plan international dans le contexte d'une évolution rapide de la technologie, des nouvelles demandes des consommateurs et d'un marché mondial qui se veut de plus en plus complexe et compétitif.

Afin de réussir la mise en oeuvre du nouveau CSA, il est indispensable d'améliorer les occasions d'accès aux marchés. En bref, les gains qu'offre le CSA au secteur agroalimentaire canadien ne pourront se réaliser pleinement tant et aussi longtemps que ses producteurs et que ses transformateurs n'auront pas un meilleur accès aux marchés et qu'ils ne disposeront pas de termes d'échanges plus prévisibles grâce à des règles plus claires et à une réduction du niveau de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Comme l'ont reconnu les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture dans leur « Cadre pour la politique agricole au XXI^{e} siècle », « d'autres progrès en matière de réforme du commerce sont essentiels afin de maximiser les avantages pour le secteur agricole et agroalimentaire du *branding* du Canada sur les marchés étrangers ».

Agriculture et Agroalimentaire Canada met en oeuvre, en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les intervenants intéressés, une stratégie internationale intégrée en vue de tabler sur les gains du CSA. Les quatre principaux volets de la stratégie internationale sont les suivants : accroître les occasions d'accès aux marchés pour les Canadiens; la promotion du Canada comme chef de file en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement; le règlement d'obstacles techniques au commerce; et l'appui au développement international.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le CSA veuillez vous rendre au : **http://www.agr.gc.ca/cb/apf/**.

État des négociations de l'OMC en agriculture

Un rappel du mandat de Doha sur les négociations en agriculture

La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Doha au Qatar, en novembre 2001. Les membres de l'OMC ont alors décidé de lancer un nouveau cycle élargi de négociations commerciales multilatérales, intégrant les négociations en cours sur l'agriculture et les services qui ont débuté en 2000. Les membres de l'OMC ont défini un mandat clair et ambitieux pour l'agriculture, en s'engageant à mener des « négociations globales visant : des améliorations substantielles de l'accès aux marchés; des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif; et des réductions substantielles de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges ».

Les membres de l'OMC se sont également entendus sur un calendrier des négociations en agriculture, y compris celui visant à établir les modalités avant le 31 mars 2003. Dans ce contexte, les modalités font référence aux engagements que prendront les membres de l'OMC quant à la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, et aux subventions à l'exportation ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux marchés.

Le mandat de Doha en matière d'agriculture comporte un engagement clair pour répondre aux besoins des pays en développement et aborder leurs préoccupations, tout en faisant du développement un thème principal dans les négociations. Les membres de l'OMC ont convenu que « le traitement spécial et différencié pour les pays en développement fera partie intégrante de tous les éléments des négociations et sera incorporé dans les Listes de concessions et d'engagements et selon qu'il sera approprié dans les règles et disciplines à négocier, de manière à être effectif d'un point de vue opérationnel et à permettre aux pays en développement de tenir effectivement compte de leurs besoins de développement, y compris en matière de sécurité alimentaire et de développement rural ». Les membres de l'OMC ont également convenu d'examiner la façon d'offrir aux pays en développement un renforcement accru des capacités et un soutien technique lié au commerce.

Progrès récents

Honorant le mandat et le calendrier acceptés à Doha sur l'agriculture, le Président des négociations de l'OMC en agriculture, M. Stuart Harbinson, a présenté son premier projet de document sur les modalités aux membres de l'OMC, le 12 février 2003 (Pour en obtenir la version intégrale, veuillez vous rendre au : **http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/francais/cours/modalities_f.htm**). Ce projet de modalités de M. Harbinson se voulait controversé, dans l'espoir de susciter des négociations sérieuses entre les membres de l'OMC. Le projet de document exposait ses idées pour faire progresser les négociations sur les trois « piliers » de l'Accord sur l'Agriculture de l'OMC : l'accès aux marchés, le soutien interne et la concurrence à l'exportation.

Les membres de l'OMC ont discuté du projet à la fin de février 2003, à Genève, après quoi le Président a diffusé un projet légèrement modifié à la mi-mars 2003 (Pour obtenir cette version révisée du texte, veuillez vous rendre au : **www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/negoti_mod2stdraft_f.htm**). Les membres de l'OMC se sont ensuite réunis à Genève, à la fin de mars, pour discuter du projet révisé.

Les membres de l'OMC ont été incapables de parvenir à une entente quant à un document sur les modalités avant l'échéance du 31 mars 2003 établie à Doha. Cela n'est pas surprenant, étant

Le point de vue du Canada sur le projet du document du Président sur les modalités

Tous les membres, y compris le Canada, ont soulevé d'importantes préoccupations au sujet du projet du document sur les modalités. En particulier, le Canada a exprimé, à maintes reprises, ses inquiétudes à l'égard des propositions du Président ayant trait à l'accès aux marchés, aux entreprises commerciales d'État (ECE) exportatrices et au manque d'ambition touchant la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

Sur le soutien interne :

- Les propositions du Président n'allaient pas assez loin dans la réduction du soutien interne qui fausse les échanges, en particulier en ce qui a trait aux niveaux élevés de dépenses des États-Unis et de l'Union européenne, réduction qui constitue un objectif clé de la part de plusieurs pays, y inclus le Canada.
- Le soutien interne qui fausse les échanges doit être réduit de façon beaucoup plus importante de sorte que tous les producteurs et transformateurs, qu'ils soient de pays développés ou en développement, puissent faire face à une concurrence équitable et non au Trésor d'autres gouvernements.

Sur les ECE exportatrices :

- Le Canada éprouve des difficultés importantes et fondamentales à l'égard des propositions du Président ayant trait aux ECE exportatrices. Les ministres réunis à Doha n'ont pas accordé aux négociateurs en agriculture de mandat pour renégocier les règles de l'OMC sur les ECE. De plus, le bien-fondé quant au besoin de nouvelles mesures disciplinaires dans ce domaine n'a pas été établi.

Sur l'accès aux marchés :

- Les propositions du Président sur l'accès aux marchés ne donnent pas la souplesse nécessaire pour améliorer l'accès aux marchés des produits les plus sensibles et elles ne permettent pas d'entrevoir un résultat équitable.
- La Canada travaille avec d'autres pays pour assurer un résultat qui procurera des améliorations réelles et pratiques quant à l'accès aux marchés et qui résoudra des iniquités actuelles entre les membres.

donné les grandes différences qui subsistent entre les membres sur plusieurs points majeurs de discussion. Les points les plus épineux à ce jour ont été l'approche à l'égard de la réduction des tarifs et le niveau d'engagement à réduire le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Le Canada s'attend à ce que ces points demeurent les plus épineux pendant les négociations.

L'impossibilité de définir les modalités à temps pour l'échéance du 31 mars s'est clairement avérée un recul pour les négociations en agriculture. Toutefois, tous les membres de l'OMC maintiennent leur engagement envers les négociations et celui de respecter le mandat et le calendrier global établi à Doha. Le Président a réitéré l'importance de définir les modalités « le plus rapidement possible ».

Depuis le 31 mars, les membres de l'OMC ont poursuivi leur travail sur les négociations en agriculture, visant les objectifs fixés par les ministres à Doha, en vue d'évaluer quels progrès peuvent être faits afin de réduire les écarts. Ils ont entrepris une série de consultations techniques avec le Président dans l'espoir de régler une gamme de questions techniques, y inclus les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire, la création d'un nouveau mécanisme d'aide aux pays en développement, la gestion des contingents tarifaires et des points relatifs à « la catégorie ambrée » du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Lors des consultations menées par le Président, l'on a également tenté de régler des questions « politiques » plus épineuses telles que l'approche visant la réduction des tarifs et le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

Vers Cancun

La prochaine étape clé des négociations sera la 5e Conférence ministérielle de l'OMC, qui doit avoir lieu du 10 - 14 septembre 2003, à Cancun, au Mexique. La conférence sera une occasion importante pour les ministres de l'OMC d'évaluer le progrès réalisé dans le cadre du Programme de Doha pour le développement et d'orienter davantage les négociations. Le Canada espère que les ministres pourront confirmer les modalités, y compris les approches visant l'élaboration d'engagements,

Délégation canadienne à la Conférence ministérielle de Cancun

La délégation canadienne à Cancun sera dirigée par l'honorable Pierre Pettigrew, Ministre du Commerce extérieur. Il sera accompagné de l'honorable Lyle Vanclief, Ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire du Canada.

La planification est en cours pour s'assurer que les Canadiens puissent participer aux séances de breffage tenues par la délégation canadienne grâce à une diversité de moyens dont des conférences sur le Web, des téléconférences et des sites Web mis à jour de façon régulière. Le gouvernement du Canada informera les Canadiens des progrès réalisés à la Conférence ministérielle de Cancun. Pour obtenir d'autres renseignements sur ces progrès, vous pourrez vous rendre au : **www.dfaitmaeci.gc.ca/tna-nac/WTO-MCD-fr.asp**

conformément à la portée et à l'ambition du mandat de Doha pour l'agriculture, et qu'ils pourront fixer le calendrier du reste des négociations.

À la suite de la conférence ministérielle à Cancun, les travaux se poursuivront en vue de l'achèvement des négociations d'ici la date butoir du 1er janvier 2005.

L'agriculture et le Programme de Doha pour le développement

L'agriculture est au coeur même du Programme de Doha pour le développement. Elle constitue pour le Canada, et pour bien d'autres pays membres de l'OMC également, le point principal du Programme de Doha pour le développement. Lors de leur réunion à Cancun, les ministres devront faire en sorte que l'on évolue dans tous les domaines de négociation afin d'assurer une bonne progression de l'ensemble du Programme de Doha pour le développement.

Le Programme de Doha pour le développement

À Doha, les membres de l'OMC se sont entendus pour lancer un nouveau cycle élargi de négociations commerciales multilatérales qui se terminerait au plus tard le 1er janvier 2005. En plus des négociations sur l'agriculture et sur les services entamées en 2000, les membres se sont engagés à négocier dans cinq autres domaines :

- l'accès aux marchés pour les produits non agricoles;
- des règles (c.-à-d., antidumping, subventions et mesures compensatoires, subventions sur le poisson de même que mesures disciplinaires et procédures concernant les accords commerciaux régionaux);
- l'établissement d'un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et spiritueux, dans le cadre de l'Accord relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- l'amélioration et la clarification du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends de l'OMC;
- divers points relatifs au commerce et à l'environnement.

L'on s'attend à ce que les ministres de l'OMC se prononcent au sujet de l'ouverture de négociations sur les questions de Singapour, qui comprennent les politiques de la concurrence, l'investissement, la transparence des marchés publics et la facilitation des échanges.

L'importance de répondre aux besoins des pays en développement, y inclus à leur capacité de se conformer aux obligations commerciales courantes et à venir constitue un thème commun à tous les volets du Programme de Doha pour le développement.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les objectifs du Canada ayant trait au Programme de Doha pour le développement, veuillez vous rendre au : **www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/2003/2-fr.asp#Getting**.

Certains pays en développement ont indiqué qu'ils ne sont pas prêts à entamer les discussions sur d'autres domaines de négociation à moins de constater que les pays développés sont prêts à s'orienter vers des réductions substantielles des mesures de soutien et de protection dans les négociations en agriculture.

D'autres membres de l'OMC, telle que l'Union européenne, rattachent l'évolution des négociations en agriculture à d'autres domaines du Programme de Doha pour le développement. Par exemple, en échange des concessions qu'elle sera peut-être obligée de faire en agriculture, l'Union européenne réclame des résultats significatifs dans les questions touchant les indications géographiques ainsi que le commerce et l'environnement.

Indications géographiques

L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) de l'OMC garantit une protection des indications géographiques (IG). L'IG est le terme indiquant le lieu géographique dont la réputation ou la qualité d'un produit est tributaire. Par exemple, « Fraser Valley » et « Niagara Peninsula » sont des IG de vins canadiens provenant de ces régions, tandis que « Scotch Whisky » est une IG d'un spiritueux d'origine écossaise.

À Doha, les ministres ont donné instruction aux négociateurs chargés des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de compléter les négociations sur le système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et spiritueux d'ici la tenue de la Conférence ministérielle de Cancun. Les négociations sur le système d'enregistrement pour les vins et spiritueux sont en cours, mais avancent lentement. Les principales questions en litige sont l'étendue des obligations juridiques et les fardeaux financier et administratif que celles-ci entraîneraient.

Les ministres ont également demandé au Conseil des ADPIC d'étudier la possibilité d'étendre la protection accrue spéciale appliquée aux vins et spiritueux à d'autres produits, notamment les produits agricoles et les produits alimentaires. La position du Canada est que la protection des IG garantie actuellement par l'Accord sur les ADPIC est adéquate et qu'il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles obligations relatives aux ADPIC pour des produits autres que les vins et les spiritueux.

Les objectifs poursuivis par le Canada dans le cadre des négociations en agriculture

La position du Canada dans le cadre des négociations de l'OMC en agriculture, annoncée par le gouvernement du Canada en 1999, a été élaborée en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants en agroalimentaire et avec les provinces. Cette position continue à bien servir le Canada dans les négociations.

L'objectif primaire du Canada est d'assurer que des chances égales soient accordées à tous afin que ses producteurs et ses transformateurs puissent faire une concurrence loyale et équitable à leurs homologues d'autres pays et non au Trésor des gouvernements étrangers. Le Canada réclame l'élimination complète des subventions à l'exportation en agriculture, le plus rapidement possible; une réduction substantielle, voire l'élimination, du soutien interne qui fausse les échanges; et des améliorations substantielles de l'accès aux marchés pour tous les produits agroalimentaires. Pour obtenir d'autres renseignements sur la position de négociation du Canada, veuillez vous rendre au : **http://www.agr.gc.ca/cb/news/1999/n90819af.html**.

Il est évident que les membres de l'OMC ne se sont pas encore pleinement engagés à trouver des solutions pragmatiques pour faire concorder leurs différends, particulièrement en ce qui a trait à l'accès aux marchés agricoles. À mesure que les membres cherchent des solutions créatrices, le Canada est bien placé, grâce à la force de sa position de négociation, pour promouvoir ses idées visant à réaliser une réforme fondamentale et à obtenir des résultats pratiques qui satisfassent les besoins et les intérêts de l'ensemble de l'industrie agroalimentaire du Canada.

Les forces dynamiques dans les négociations en agriculture

Les politiques internes et les positions de négociation des États-Unis, de l'Union européenne et des principaux pays en développement auront un impact majeur sur la vitesse et l'évolution des négociations en agriculture.

Les États-Unis demeurent résolus à atteindre des résultats ambitieux dans les négociations. En particulier, ils insistent pour obtenir un meilleur accès aux marchés. Toutefois, plusieurs autres membres de l'OMC sont d'avis que les États-Unis devraient être prêts à s'engager davantage en ce qui a trait au soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Le Farm Bill a envoyé un signal négatif quant à la volonté des États-Unis d'accepter de réelles mesures disciplinaires touchant ses dépenses en agriculture.

Le U.S. Farm Bill

Le *Farm Security and Rural Investment Act* de 2002, communément appelé le *U.S. Farm Bill*, est une mesure législative de taille qui couvre nombre d'aspects de la politique agricole des É.-U. Cette loi comprend un soutien accru en faveur des céréales, des oléagineux et des légumineuses, des dispositions sur l'étiquetage des pays d'origine ainsi qu'une augmentation des dépenses sur des programmes touchant la conservation, l'environnement, l'innovation, la nutrition et la bioénergie.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le *U.S. Farm Bill*, veuillez vous rendre au : **www.usda.gov/farmbill/**

À ce jour, l'Union européenne n'a pas démontré beaucoup de souplesse dans les négociations. Ceci est dû en partie au débat interne sur la réforme de sa Politique agricole commune (PAC). L'importance de la réforme pouvant être réalisée dans les négociations demeurera incertaine jusqu'à ce que l'Union européenne indique clairement dans quelle mesure son accord récent sur la réforme de la PAC lui permettra d'aller plus loin dans les négociations.

Réforme de la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne (UE)

Le 26 juin 2003, les ministres de l'agriculture de l'UE sont parvenus à un accord pour réformer la PAC. Le résultat final est moins ambitieux que les propositions faites par le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, en janvier 2003. Les éléments clés de la nouvelle PAC sont les suivants :

- Un paiement unique par exploitation pour les agriculteurs de l'UE remplacera quelques-uns ou la totalité des montants octroyés à l'heure actuelle en vertu d'une gamme de programmes. Ce paiement, dont au moins une partie sera indépendante de la production, sera lié à des normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé animale et végétale, et de bien-être des animaux. Le paiement sera également lié à l'exigence du maintien de toutes les terres agricoles dans des conditions agronomiques et environnementales satisfaisantes. Une série d'options est offerte aux États membres en ce qui concerne le moment de la mise en vigueur du paiement unique par exploitation au cours des quelques années à venir et les éléments qui ne sont pas convertis.
- Une politique de développement rural renforcée.
- Une réduction des paiements directs versés aux grandes exploitations afin de financer la nouvelle politique de développement rural.
- Un mécanisme de discipline financière visant à assurer que le budget agricole établi jusqu'en 2013 ne sera pas dépassé.
- Des réductions des prix d'intervention pour les produits laitiers.

Pour de plus amples renseignements sur la réforme de la PAC, consultez le site Web suivant : **http://europa.eu.int/comm/agriculture/mtr/index_fr.htm**

Parmi les 146 membres actuels de l'Organisation mondiale du commerce, plus de 100 sont des pays en développement. Ils ont donc un rôle clé à jouer dans la détermination des résultats des négociations. Nombre de pays en développement estiment ne pas avoir tiré parti du Cycle d'Uruguay autant que les pays développés. C'est pourquoi le programme de Doha pour le développement insiste notamment sur l'importance de répondre aux besoins et aux préoccupations des pays en développement et de les aider à rehausser les niveaux de développement.

Bon nombre de pays en développement s'inquiètent des iniquités du système de commerce mondial et veulent que les pays développés réduisent de manière

Pays en développement

La majorité des membres de l'OMC est constituée de pays en développement. Alors que les pays développés présentent souvent diverses approches et divers objectifs sur des questions précises, ils ont adopté un front commun sur la façon dont devraient être traitées certaines de leurs questions. Plusieurs de ces pays en développement travaillent ensemble, en groupes et en coalitions informels et en constante évolution en vue de faire reconnaître leurs intérêts sur certains enjeux des négociations. Notons, entre autres, le Groupe africain, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR).

Le Groupe de Cairns

Le Groupe de Cairns fut constitué en 1986 par un groupe de pays, petits et moyens exportateurs de denrées agricoles, afin de poursuivre des objectifs communs en matière de commerce agricole dans le Cycle d'Uruguay. Les membres du Groupe de Cairns sont les suivants : Afrique du sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Philippines, Thaïlande et Uruguay.

Le Groupe de Cairns est un acteur de tout premier ordre au sein des négociations en agriculture de l'OMC. Il est reconnu comme interlocuteur important et il s'est surtout illustré en insistant sur la nécessité de placer la réforme du commerce agricole au coeur du programme des négociations de l'OMC.

marquée leurs degrés de soutien interne faussant les échanges. À leur sens, les hauts degrés de soutien interne et de subventions à l'exportation qu'offrent certains pays développés gênent leurs efforts pour rehausser les niveaux de développement et accéder aux marchés étrangers. Ils ont aussi des inquiétudes au sujet de leur capacité de mettre en œuvre les engagements actuels et nouveaux de l'OMC et ont demandé des dispositions améliorées relatives au traitement spécial et différencié, ce qui inclut des périodes de mise en œuvre plus longues et des engagements de réduction amoindris.

Le Canada est conscient de nombre des préoccupations présentées par les pays en développement. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces derniers pour faire en sorte que l'issue des négociations leur offre effectivement la souplesse qu'ils exigent, tout en garantissant que les nouvelles dispositions cherchent à répondre à des besoins de développement authentiques. Le Canada n'est pas insensible aux préoccupations des pays les moins avancés (PMA) en raison de leur extrême pauvreté. Le Canada a récemment ouvert ses marchés davantage aux importations des PMA, et il met en place d'importantes augmentations de son aide au développement, dont un pourcentage notable est consacré à l'agriculture.

Forger des alliances stratégiques

La force du Canada réside dans ses idées et dans son potentiel de mobiliser le soutien à ses approches constructives et pratiques en vue d'établir des règles du jeu internationales équitables. Il continue de travailler ardemment à forger des alliances stratégiques avec un grand éventail de pays qui ont des intérêts internes et internationaux très différents. Ces alliances stratégiques offrent au Canada une bonne occasion de travailler sur une base continue à prouver que sa position de négociation présente une approche pratique en vue d'atteindre un résultat juste et équitable dont pourront profiter tous les membres.

Le Canada continue de travailler de très près avec le Groupe de Cairns, étant donné qu'il est dans l'intérêt de tous les membres du Groupe de Cairns de parvenir à des conditions de commerce améliorées en ce qui a trait aux produits d'exportation dont dépend la croissance de leur secteur agricole.

Le Canada travaille aussi en étroite collaboration avec un grand nombre de pays en développement pour insister sur l'importance de faire pression collectivement en vue de l'élimination ou d'une réduction significative du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges puisque ceci cadre réellement avec leurs objectifs en matière de développement.

Les pays en développement doivent avoir confiance que leurs préoccupations au sujet de leur place au sein du commerce mondial seront traitées lors des négociations en agriculture. Selon le Canada, la meilleure façon d'y parvenir est de s'assurer que les pays développés et ceux en développement continuent de travailler ensemble pour atteindre un résultat substantiel dans les négociations en agriculture de l'OMC dont tous les membres du système mondial de commerce tireront profit.

Consulter les Canadiens

Les membres de l'OMC continuent de progresser vers la date d'achèvement du 1er janvier 2005 du Programme de Doha pour le développement. Le gouvernement du Canada consulte les Canadiens sur tous les aspects du Programme. AAC travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères du gouvernement tout au long de ce processus. Pour obtenir d'autres renseignements sur les activités de consultation autres que l'agriculture, veuillez vous rendre au : **http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/consult-fr.asp**.

Dans le domaine de l'agriculture, le gouvernement continuera, durant les négociations, de consulter les provinces ainsi que tous les intéressés par divers moyens, y compris des rencontres avec les associations de l'industrie ainsi qu'avec les groupes consultatifs des provinces et de l'industrie. Le gouvernement continuera d'informer les Canadiens des progrès de négociations en agriculture à l'aide du site Web d'AAC sur les politiques de commerce agroalimentaire au : (**http://www.agr.gc.ca/itpd-dpci/indexf.html**).

Notes